

# Comparatif entre la structuration du Comité Français de Sambo (CFS) et la Commission Sportive Nationale (CSN) que la FFLDA veut imposer

## COMITE FRANCAIS DE SAMBO (CFS)

### MEMBRES ELUS PAR LES CLUBS DE SAMBO

Association loi 1901, créée à la demande du Ministère des Sports, représentée par une personne Morale  
15 membres **élus** par les clubs

7 membres du CA **élus** par leurs pairs pour l'administratif  
9 responsables de commission **élus** par les membres du CA sur candidature

3 à 5 membres par commission **élus** par les membres du CA, suite à un appel à candidatures, choisies sur leurs projet(s) et compétence(s)

### INDEPENDANCE FINANCIERE (BIEN QUE DÉJÀ BRIDEE PAR LA FFLDA)

10% du montant des licences de Sambo sont **gardés par la FFLDA**  
Historiquement, 7% du montant des licences de Sambo étaient gardés par la FFLDA

Le CFS investit dans les comités régionaux de la FFLDA grâce aux rétrocessions des licences (au prorata du nombre de licenciés)

Certains comités régionaux de la FFLDA **gardent les rétrocessions** des licences et **ne distribuent pas** au Sambo la part qui leur est dûe

### LES CLUBS

2007/2008 : 56 clubs et 1331 licenciés  
2019/2020 : 77 clubs et 2288 licenciés

**+72% de licenciés en 12 ans**  
**+38% de clubs en 12 ans**

### COMMISSIONS REGIONALES

Les commissions régionales **fonctionnent** car les clubs **votent** pour les délégués pour l'AG fédérale

### MANIFESTATIONS

1 championnat de France Sambo sportif  
1 championnat de France Sambo combat  
1 championnat de France par équipes de clubs 1ère et 2ème division  
2 rencontres nationales Sambo sportif  
1 championnat de France de beach Sambo  
Grand Prix de Paris / Open de Caen / Open Masters de Poussan

Tarif engagement rencontre nationale (Poussins et benjamins) : **10€**  
**Tarif engagement adultes pour les championnats de France : 15€**

Les participants au France sambo sont inscrits après participation aux phases régionales

Coût à payer au CFS par l'organisateur (club) pour organiser un championnat de France : **GRATUIT**

## COMMISSION SPORTIVE NATIONALE (FFLDA)

### MEMBRES DESIGNES PAR LA FFLDA

Un organe de proposition et de consultation et non de décision, contrairement aux commissions statutaires  
2 Membres **désignés par la FFLDA**.

3 membres chargés de l'administratif **désignés par la FFLDA**  
10 responsables de commission **désignés par la FFLDA**  
Bénévoles et ressources libres **désignés** sur appel à candidature  
Les décisions sont prises **par des lutteurs** au lieu d'être prise par des samboistes. Les samboistes devraient pouvoir décider de l'avenir de leur discipline

### DEPENDANCE FINANCIERE

**La FFLDA décide** arbitrairement, sans concertation avec les samboistes, quel budget sera alloué au Sambo.  
Aucune information sur le budget alloué au Sambo.

### LES CLUBS

Quelle sera la place des clubs dans un paysage fédéral **autoritaire** où leur avis n'est pas pris en compte puisqu'ils **ne peuvent pas voter**?

### COMMISSIONS REGIONALES

Pas de dialogue obligatoire, car l'ETR ou le CA du comité régional **désigne**

### MANIFESTATIONS

Aucune information sur le programme des compétitions  
Pas de rencontre nationale, uniquement des rencontres régionales lutte jeunes

Tarif engagement FFLDA : **Toutes catégories confondues** (U15, U17, U20, SENIOR, VETERAN) : **20€**  
Les participants au France FFLDA sont qualifiés par le responsable technique de l'ETR et validés par le président du comité régional de lutte

Coût à payer à la FFLDA par l'organisateur (club) pour organiser un championnat de France : **de 1000€ à 2500€** (suivant le championnat)

# Comparatif entre la structuration du Comité Français de Sambo (CFS) et la Commission Sportive Nationale (CSN) que la FFLDA veut imposer

## COMITE FRANCAIS DE SAMBO (CFS)

### FEDERATIONS INTERNATIONALES

Reconnaissance de la **Fédération Internationale Amateur de Sambo (FIAS)** et de la **Fédération Européenne de Sambo (ESF)**

### LE SAMBO ET LE HAUT NIVEAU

Structuration depuis 2007, qui a permis la reconnaissance du Sambo comme sport de Haut Niveau depuis 2013. Le CFS a déposé le dossier de renouvellement en 2021.

L'ANS, dans le cadre de la convention d'objectif inscrite dans le Projet de Performance Fédéral de la FFLDA, fournit depuis 2 ans une aide fléchée pour les championnats d'Europe & Monde seniors (20 000€).

Le budget annuel du Haut Niveau est de 50 000€ pour permettre les sorties internationales et fournir les équipements aux équipes de France.

Sortie d'un grand nombre d'athlètes à l'international pour permettre la prise d'expérience et la montée en maturité des athlètes :

- 2007 / 2008 : 33
- 2010 / 2011 : 74
- 2017 / 2018 : 121
- 2019/ 2020 : 84 (Championnat d'Europe juniors/espoirs/seniors & World Cup Kharlampiev annulés)

**Nos résultats prouvent l'efficacité de nos choix**

Liste ministérielle Sportif de Haut Niveau :

- 2013: 6 samboïstes
- 2021 : 98 samboïstes

Récompense des athlètes titrés par une prime à la fin de la saison, participation au trophée des champions.

### PROJET FEDERAL OLYMPIADE

Mise en place de chantiers d'envergure afin de développer notre activité, moderniser notre fonctionnement, performer et rayonner au niveau international :

- poursuivre la modernisation du CFS, et accompagner les territoires dans leur structuration.
- diversifier les offres de pratiques (sportives et loisirs) et favoriser l'accès à la pratique pour tous.
- renforcer le Haut Niveau et optimiser le suivi médical des samboïstes.
- adopter un plan de communication, promouvoir les événements nationaux, et assurer de bonnes organisations des compétitions, vitrines pour les adhérents et le public.

## COMMISSION SPORTIVE NATIONALE (FFLDA)

### FEDERATIONS INTERNATIONALES

Aucune affiliation.

### LE SAMBO ET LE HAUT NIVEAU

Aucune information sur la structuration et sur la gestion.

Il est considéré que le sambo coûte cher par les instances FFLDA. Or ce budget est fléché et réparti à hauteur de la subvention.

La FFLDA est contrainte de suivre un plan de redressement financier sur 8 ans. Aucune information sur le budget pour le Haut Niveau.

La FFLDA souhaite réduire la liste des athlètes sélectionnés pour réduire le budget alors que lors de la demande de subvention le nombre d'athlètes est pris en compte.

La FFLDA estime qu'il y a trop d'athlètes en listes ministérielles et souhaite en réduire le nombre.

Aucune information à ce sujet.

### PROJET FEDERAL OLYMPIADE

Aucune proposition dédiée au développement du Sambo dans le projet fédéral de la FFLDA.